

ORGANISATION MONDIALE DU COMMERCE

WT/L/368
30 octobre 2000

(00-4522)

Original: anglais

**EXPOSÉ PRÉSENTÉ PAR LES CHEFS DE FILE DU SECTEUR AGRICOLE DANS LE
CADRE DU GROUPE DE CAIRNS AUX MINISTRES DU GROUPE DE CAIRNS
Banff (Canada)
11 octobre 2000**

Communication de l'Australie

La Mission permanente de l'Australie a fait parvenir au Secrétariat l'exposé suivant présenté par les chefs de file du secteur agricole dans le cadre du Groupe de Cairns aux Ministres du Groupe de Cairns, en lui demandant de le distribuer aux Membres.

1. Les chefs de file du secteur agricole dans le cadre du Groupe de Cairns, qui compte 18 pays exportateurs de produits agricoles partisans d'une concurrence loyale, se sont rendus à Banff cette semaine afin d'examiner les questions essentielles à l'origine du protectionnisme et de la discrimination dans le commerce mondial des produits agricoles. Nous nous sommes réunis afin, également, de réaffirmer l'engagement que nous avons pris d'instaurer, pour le secteur agricole, un système commercial loyal, équitable et ouvert fondé sur des règles.
2. Ensemble, nous représentons des millions d'agriculteurs d'Amérique latine, d'Australasie, du Canada, de l'Afrique du Sud, de l'Asie et du Pacifique. L'alliance du Groupe de Cairns est plus forte et plus profondément enracinée que jamais. En qualité d'agriculteurs, nous allons travailler aux côtés de nos gouvernements, durant les jours à venir et tout au long des négociations de l'OMC sur l'agriculture pour accomplir une réforme significative du commerce des produits agricoles.
3. L'Accord actuel sur l'agriculture a constitué un pas en avant dans la libéralisation du commerce des produits agricoles. Pour la première fois, des disciplines exécutoires ont été appliquées à l'accès aux marchés des produits agricoles, aux subventions à l'exportation et au soutien interne. Néanmoins, il existe de grandes disparités entre les pays dans le niveau d'engagement et d'obligation. Il subsiste de grandes distorsions auxquelles il doit être remédié immédiatement.
4. Bien qu'il n'ait pas été possible à Seattle de lancer un nouveau cycle complet de négociations de l'OMC, les négociations de l'OMC sur l'agriculture ont commencé. Cependant, l'intégrité de ces négociations est mise en danger par les violations continuelles des principes de l'OMC, et par le maintien et l'augmentation des subventions et du protectionnisme dans certains pays industrialisés.
5. Les règles régissant le commerce des produits agricoles, qui autorisent les pratiques discriminatoires et la distorsion des marchés mondiaux, font baisser les prix des marchandises, ce qui nuit à la rentabilité et à l'investissement dans nos secteurs agricoles. Nous sommes troublés par la récente tendance de certains pays développés à rétablir des niveaux très élevés de soutien interne, et par le recours continu à des subventions à l'exportation. Ces niveaux élevés de soutien pénalisent injustement les producteurs efficaces de produits alimentaires, en particulier ceux des pays en développement membres de notre groupe.

6. En tant que chefs de file du secteur agricole dans le cadre du Groupe de Cairns, nous sommes fermement décidés à œuvrer à l'instauration de règles commerciales loyales et équitables dans le cadre de l'OMC. Nous devons travailler ensemble pour faire en sorte que les pays puissent se faire concurrence dans des conditions d'égalité sur les marchés internationaux. Nous encourageons vivement nos gouvernements à déterminer, durant les réunions des deux prochains jours, les mesures nécessaires pour pouvoir effacer les disparités qui ne l'ont pas été lors du Cycle d'Uruguay.

7. À Seattle, nous avons distribué une déclaration qui résumait les conclusions des chefs de file du secteur agricole dans le cadre du Groupe de Cairns.¹ Dans cette déclaration, nous avons identifié les types de disciplines et de mesures nécessaires pour atteindre notre objectif qui consiste à créer un environnement commercial loyal. Nous pensons que les conditions minimales d'un accord effectif sur l'agriculture sont notamment les suivantes:

- a) une nette amélioration de l'accès aux marchés au moyen de réductions substantielles des droits de douane pour les produits qui ne sont pas soumis à des contingents tarifaires, des améliorations dans l'administration des contingents tarifaires, et l'élimination des obstacles non tarifaires;
- b) un abaissement substantiel des limites fixées aux mesures de soutien de la catégorie orange, l'élimination de la catégorie bleue et un plafonnement général des soutiens internes avec la mise en place d'un traitement différencié approprié pour les pays en développement;
- c) l'expiration de la clause de paix, ainsi qu'il a déjà été convenu;
- d) le renforcement des règles relatives à la catégorie verte afin de faire en sorte que seuls les programmes n'ayant pas d'effet de distorsion sur le commerce entrent dans une catégorie verte ne donnant pas lieu à des mesures compensatoires;
- e) l'élimination totale des subventions à l'exportation et l'adoption de règles effectives régissant l'utilisation des programmes de crédits, d'aide alimentaire et de promotion à l'exportation, afin d'empêcher que ces programmes ne soient utilisés comme des subventions à l'exportation;
- f) l'Accord SPS ne devrait pas faire l'objet d'un réexamen lors des prochaines négociations de l'OMC, la question essentielle étant de parvenir à un respect effectif dudit accord. Le commerce des aliments génétiquement modifiés est régi par l'Accord SPS existant et doit continuer de l'être;
- g) l'Accord sur les ADPIC ne devrait pas faire l'objet d'un réexamen. Il convient de s'opposer à l'instauration de nouvelles mesures protectionnistes en élargissant les droits de propriété intellectuelle;
- h) les questions relatives à l'environnement, au domaine social et au travail devraient être traitées par les organismes internationaux appropriés et ne doivent pas pouvoir être utilisées comme des obstacles au commerce.

Nous demandons instamment à nos Ministres de soutenir les efforts qui sont faits pour renforcer la capacité de l'OMC afin que celle-ci puisse atteindre ces objectifs et parvenir rapidement à un résultat largement acceptable. À cet égard, le rôle

¹ Voir annexe jointe.

complémentaire d'autres institutions multilatérales pour traiter des considérations autres que d'ordre commercial revêt une importance capitale. Nous invitons nos gouvernements à apporter la preuve de l'importance qu'ils accordent aux rôles essentiels que jouent ces institutions (par exemple, le BIT, le FMI, l'ONU).

8. Ces questions seront examinées ultérieurement aujourd'hui lors du séminaire des chefs de file du secteur agricole dans le cadre du Groupe de Cairns, auquel nous espérons que beaucoup d'entre vous prendront part.

9. Les problèmes actuels de revenus qui touchent le secteur agricole de nombreux pays sont largement aggravés par les effets de distorsion qu'exercent sur le commerce les subventions et les mesures protectionnistes appliquées actuellement par certains pays industrialisés. Les pays en développement ne peuvent pas réaliser leur potentiel sur un marché dominé par les pratiques d'une minorité qui ont des effets de distorsion sur le commerce. Le travail de négociations commerciales qui nous attend n'est pas aisé, mais il est impératif que nous poursuivions nos objectifs avec détermination et que nous insistions sur ce qui concourra à créer des conditions de production et un environnement commercial équitables pour nos agriculteurs.

10. Les chefs de file du secteur agricole dans le cadre du Groupe de Cairns sont favorables à un traitement spécial et différencié pour les pays en développement, dans la mesure où cela permettra de leur offrir de plus grandes possibilités de participer pleinement à la production et au commerce des produits agricoles. Il est nécessaire de prendre en considération le niveau de développement qui diffère d'un pays à l'autre.

11. Il y a urgence! Les négociations doivent être terminées dans le délai de trois ans prévu à cet effet. Les chefs de file du secteur agricole dans le cadre du Groupe de Cairns invitent leurs Ministres à montrer au reste du monde la voie à suivre pour que la réforme du commerce des produits agricoles aboutisse à un système plus transparent fondé sur des règles et dans lequel les subventions n'aurent plus cours.

Signé par les dirigeants des organisations suivantes ou leurs représentants:

Afrique du Sud
South African Agricultural Union

Guatemala
Agexpront

Argentine
Sociedad Rural Argentina

Indonésie
Indonesian Farmers' Association

Australie
National Farmers' Federation

Nouvelle-Zélande
Federated Farmers of New Zealand

Brésil
Confederação Nacional da Agricultura

Paraguay
Asociacion Rural del Paraguay

Canada
Fédération canadienne de l'agriculture

Philippines
Federation of Free Farmers Cooperatives

Colombie
Sociedad de Agricultores de Colombia

Uruguay
Association Rural del Uruguay

Costa Rica
Camara Nacional de Agricultura y agroindustria

ANNEXE

Proposition des chefs de file du secteur agricole dans le cadre du Groupe de Cairns pour le prochain Cycle de négociations de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) sur l'agriculture

Seattle (Washington)

29 novembre 1999

I. INTRODUCTION

1. Les représentants des agriculteurs du Groupe de Cairns, constitué de pays qui ne subventionnent pas leurs exportations et pour lesquels le commerce des produits agricoles revêt une importance capitale sur le plan économique, prient instamment les pays Membres de l'Organisation mondiale du commerce de poursuivre les négociations en cours afin de pousser plus avant la libéralisation du commerce des produits agricoles en instaurant un système fondé sur des règles.

2. Depuis sa création en 1986, le Groupe de Cairns a pour objectif de faire figurer l'agriculture dans le cycle de négociations du GATT afin de parvenir à un commerce des produits agricoles qui soit plus équitable.

3. Les engagements de réduction des subventions prévus par l'Accord de l'OMC sur l'agriculture ont laissé une large marge de manœuvre aux pays usant des subventions, de sorte qu'ils ont pu recourir à des pratiques qui leur ont permis d'accroître leurs parts de marché sur les marchés internationaux au détriment de producteurs plus efficaces. Il est impératif de mener plus avant l'élimination de ces pratiques déloyales en établissant des règles qui mettront tous les acteurs du commerce international sur un pied d'égalité.

4. La reprise du protectionnisme découlant des violations des principes de l'OMC anéantit les progrès réalisés en matière de libéralisation du commerce international, suscite inquiétude et craintes, et compromet sérieusement l'efficacité des mesures prévues par l'Accord sur l'agriculture.

5. Pour que ce nouveau cycle de négociations aboutisse à un résultat significatif, il est essentiel que les pouvoirs publics et le secteur privé se consultent. Les chances de réussite seront d'autant plus grandes que cette consultation sera approfondie et régulière.

II. LE GROUPE DE CAIRNS FACE AU NOUVEAU CYCLE DE NÉGOCIATIONS

6. L'Accord sur l'agriculture qui a remplacé les restrictions quantitatives et des mesures tarifaires similaires constitue un pas en avant vers la libéralisation du commerce des produits agricoles grâce à la mise en œuvre de disciplines dans des domaines tels que l'accès aux marchés, les subventions à l'exportation et le soutien interne. Néanmoins, il subsiste de grandes distorsions auxquelles il doit être remédié immédiatement.

7. Les taux des droits moyens appliqués aux produits agricoles ont diminué à la suite du Cycle d'Uruguay, mais certains sont encore excessivement élevés.

8. Dans le but d'accroître et d'améliorer l'accès aux marchés, les chefs de file du secteur agricole dans le cadre du Groupe de Cairns proposent ce qui suit:

- a) en tout premier lieu, les dispositions prévoyant un accès minimal de 5 pour cent convenues lors du Cycle d'Uruguay doivent être pleinement mises en œuvre. Cet accès minimal inconditionnel de 5 pour cent par produit constitue un objectif immédiat et doit être atteint avant même d'envisager de l'augmenter;

- b) les pays doivent administrer les contingents tarifaires de manière à assurer que les quantités admises dans la limite des contingents puissent être atteintes. Il est particulièrement important de garantir un meilleur accès aux marchés aux pays en développement;
- c) afin d'assurer que les produits primaires et les produits transformés bénéficient d'un traitement tarifaire équivalent, la progressivité des droits doit être éliminée;
- d) nous exigeons la cessation dans les plus brefs délais du recours abusif aux sauvegardes spéciales concernant l'agriculture;
- e) un traitement spécial et différencié doit être accordé aux pays en développement pour tenir compte des disparités entre les pays dans les niveaux de développement et de soutien.

9. Le subventionnement des exportations constitue sans aucun doute la pratique la plus condamnable en matière de commerce international. Les chefs de file du secteur agricole dans le cadre du Groupe de Cairns considèrent les subventions à l'exportation, les prêts bonifiés à l'exportation et les prêts bonifiés garantis comme étant des pratiques déloyales. Ils prient instamment les Ministres de s'employer à éliminer immédiatement et complètement ces pratiques. Des critères clairs doivent être définis quant à l'aide alimentaire, afin que celle-ci ne devienne pas un moyen de contourner les engagements visant à la réduction ou à l'élimination des subventions à l'exportation.

10. Loin d'être en recul, conformément à ce qui avait été prévu lors du Cycle d'Uruguay, les politiques de soutien interne compromettent sérieusement le commerce de nombreux produits. Le soutien interne doit être soumis à une discipline plus stricte, notamment en fixant un plafond pour l'ensemble des programmes de soutien interne et en accordant un traitement différencié approprié aux pays en développement.

11. Par conséquent, les chefs de file du secteur agricole dans le cadre du Groupe de Cairns proposent de limiter dans un premier temps les dépenses au titre de la "catégorie orange", en abaissant continuellement et de manière significative, produit par produit, les limites fixées pour les dépenses à ce titre. La priorité en matière de soutien doit être de résoudre les problèmes découlant de l'Accord de l'OMC sur l'agriculture sous sa forme actuelle. Les critères applicables aux mesures de la catégorie verte qui ne sont pas soumises à une réduction devraient être réexaminés afin de s'assurer que seuls les programmes n'ayant pas d'effet de distorsion sur le commerce entrent dans cette catégorie. Les programmes remplissant les critères qui auront alors été définis pour la catégorie verte seront définitivement exemptés de mesures compensatoires. Les mesures entrant dans la "catégorie bleue" doivent être éliminées.

12. La clause de paix doit expirer, ainsi qu'il a déjà été convenu.

13. Les questions concernant l'environnement et le travail devraient être examinées dans d'autres enceintes et sur la base des accords de l'ONU sur l'environnement et des règlements du BIT.

14. Les chefs de file du secteur agricole dans le cadre du Groupe de Cairns craignent que le concept de multifonctionnalité n'offre de nouvelles possibilités pour élargir les programmes de soutien interne ayant des effets de distorsion sur le commerce. Les mesures de soutien liées à la multifonctionnalité doivent être transparentes et doivent satisfaire aux critères applicables à la catégorie verte et être classées dans cette catégorie.

15. S'agissant du commerce et de la technologie dans le domaine de l'agriculture, il est important de permettre aux producteurs d'avoir accès à l'innovation.

16. L'Accord SPS ne devrait pas faire l'objet d'un réexamen lors des prochaines négociations de l'OMC. Les chefs de file du secteur agricole dans le cadre du Groupe de Cairns craignent que les normes sanitaires et phytosanitaires ainsi que les règlements techniques ne deviennent des instruments de prédilection pour restreindre le commerce. Le problème principal est de parvenir à un respect effectif de l'Accord SPS.

17. Le commerce des aliments génétiquement modifiés relève de l'Accord SPS existant. Nous constatons que le commerce de certains aliments génétiquement modifiés est entravé sans qu'il soit tenu compte de l'Accord SPS. Nous prions instamment nos Ministres du commerce de se pencher sur ce problème au plus vite.

III. CONCLUSIONS

18. Les chefs de file du secteur agricole des pays du Groupe de Cairns ont demandé que les négociations de Seattle commencent à la date prévue et qu'elles soient organisées de manière à ce que d'autres secteurs ne puissent pas prendre le pas sur le sujet difficile de l'agriculture, dont les agriculteurs pensent qu'elle ne doit pas être sacrifiée au profit d'autres secteurs, quels qu'ils soient.

19. Enfin, les chefs de file du secteur agricole dans le cadre du Groupe de Cairns exigent que la réforme du commerce des produits agricoles se traduise par la mise en place de systèmes plus transparents et qui ne donnent pas lieu à des subventions. Nous prions instamment les Ministres présents à la troisième Conférence des Ministres d'élaborer la base d'un mandat de négociation afin de pouvoir proposer un programme pour l'agriculture qui devra être réalisé en moins de trois ans et donner la priorité à la libéralisation fondée sur des règles du commerce des produits agricoles et des denrées alimentaires.

Signé par les dirigeants des organisations suivantes ou leurs représentants:

Afrique du Sud
South African Agricultural Union

Indonésie
Indonesian Farmers' Association

Argentine
Sociedad Rural Argentina

Nouvelle-Zélande
Federated Farmers of New Zealand

Australie
National Farmers' Federation

Paraguay
Asociacion Rural del Paraguay

Canada
Fédération canadienne de l'agriculture

Philippines
Federation of Free Farmers Cooperatives

Chili
Sociedad Nacional Agricultura

Thaïlande
Cooperative League of Thailand

Colombie
Sociedad de Agricultores de Colombia

Uruguay
Association Rural del Uruguay

Fidji
National Farmers Union
